

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/FD/FR/24/AUT/147

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –  
Bal Carnot

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu;

**AUTORISE par la présente,**

Bourgoin Dance Center– Place Président Carnot – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser un bal sur le parvis de l'église, place Carnot tous les jeudis soir des mois de juillet et août, dans le cadre des Festiv'Eté.

- Jeudis 4, 11, 18 et 25 juillet 2023 de 19h30 à 22h30
- Jeudis 1er, 8, 15, 22 et 29 août de 19h30 à 22h30

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Les lieux devront être rendus propre
- Respect de l'arrêté préfectoral sur le bruit afin de ne pas déranger les riverains.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 24 juin 2024

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)



